

COMMISSION NATIONALE  
D'ORIENTATION ET D'INTEGRATION  
Case 37 - 1 place Joffre - 75700 Paris SP 07

### FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI N° 21

**Administration d'accueil :** Ministère de la Justice – Direction de l'administration pénitentiaire (DAP)

**Corps :** Corps d'encadrement et d'application du personnel de surveillance (CEA)

**Grade :** Surveillant pénitentiaire

**Catégorie :** C

**Indice sommital du corps :** IM 550

**Indice maximum de recrutement :** IM 470

#### SPECIALITE(S) RECHERCHEE(S) :

- Métiers de la sécurité
- Connaissance pratique des conduites à tenir face à des situations de conflit
- Droit pénal, droit pénitentiaire et d'exécution des peines
- Droits, devoirs et règle d'emploi du surveillant pénitentiaire
- Règles d'hygiène et de sécurité

#### CRITERES DE SELECTION / COMPETENCES :

- Savoir mettre en œuvre les techniques de contrôle, de sécurité, de protection et d'intervention
- Savoir se positionner avec discernement à l'égard de la population pénale en faisant preuve d'écoute, de vigilance et d'autorité
- Savoir observer, analyser et interpréter le comportement individuel ou en groupe de la population pénale sous main de justice
- Savoir se maîtriser, analyser et dialoguer et anticiper les situations conflictuelles
- Savoir travailler en équipe

#### FORMATION ET STAGES :

**Date :** février 2021

**Durée :** 6 mois de scolarité

**Lieu :** Ecole nationale d'administration pénitentiaire (ENAP) – Agen (47) + deux stages en établissements

#### AFFECTATION : à déterminer

- Durée moyenne d'affectation souhaitée dans le poste offert : 2 ans
- Aucune mutation ne peut être demandée durant le détachement.

Il est précisé qu'aucune exigence sur le lieu géographique ne pourra être émise par le candidat. Néanmoins préciser le site géographique évite les candidatures inappropriées.

#### EN DATE DU :

**Mise à disposition :** à la date d'entrée en formation à l'ENAP durant les 2 premiers mois

**Détachement :** 12 mois à l'issue des 2 mois de mise à disposition

#### Observations particulières (Diplôme à détenir, pièces à fournir obligatoirement) :

Diplôme(s) obtenu(s), notations et évaluations des trois dernières années, CV et lettre de motivation

**DESCRIPTIF DE L'EMPLOI ou DES MISSIONS :**

- Prise en charge des personnes placées sous main de justice, en assurer la garde et favoriser les actions de réinsertion.
- Observation, surveillance et contact avec la population pénale.
- Prise en charge des déplacements et des activités liées à la vie générale des personnes détenues.
- Anticipation des troubles individuels ou collectifs et réaction aux situations conflictuelles.
- Exécution des activités liées à la sécurité de la détention et de son environnement (maintien de l'ordre, surveillance armée...).

**ECHELONNEMENT INDICIAIRE DU CORPS :**

GRADES - CLASSES	ECHELONS	INDICES BRUTS	INDICES MAJORES	OBSERVATIONS
Major pénitentiaire (4 <sup>ème</sup> grade)	1 à 5 et un échelon exceptionnel		482 à 550	<u>Indice sommital du corps :</u> <b>IM 550</b>  <u>Perspective de carrière :</u> <i>Possibilité d'évoluer vers le corps des lieutenants pénitentiaires par liste d'aptitude au choix ou par examens professionnels</i>
Premier surveillant (3 <sup>ème</sup> grade)	1 à 6		423 à 515	<u>Perspective de carrière :</u> <i>Tableau annuel d'avancement et examen de capacités professionnels pour l'accès au 4<sup>ème</sup> garde</i>
Surveillant brigadier (2 <sup>ème</sup> grade)	1 à 6		375 à 480	<u>Perspective de carrière :</u> <i>Tableau annuel d'avancement au choix ou concours professionnel pour l'accès au 3<sup>ème</sup> garde</i>
Surveillant et surveillant principal (1 <sup>er</sup> grade)	Echelon élève 6 mois Echelon Stagiaire 1 an puis 1 à 12 échelons		313 à 470	<u>Indice maximum de recrutement :</u> <b>IM 470</b>  <u>Perspective de carrière :</u> <i>Tableau annuel d'avancement au choix pour l'accès au 2<sup>ème</sup> garde</i>

**SITE INTERNET DU MINISTERE :** [www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)